



Municipalité de Blue Sea

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par le soussigné directeur général, de la Municipalité de Blue Sea, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 14 juillet 2020, à 17h30 tenue à huis clos.

Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

N° de demande	Immeuble visé
2020-003	42, chemin du Lac-Chez-Médée, matricule # 3218-30-3844-0-000-0000 Lot 4 990 655 du cadastre du Québec
La demande vise à : - réduire la marge de recul avant pour la construction projetée d'un garage à 4.93 mètres au lieu de 12 mètres de la ligne avant tel que prévu à l'article 6.3.1.2 > 6.2.1.2 du règlement de zonage 93-03-15 (B);	

En vertu de l'arrêté 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal doit être suspendue ou remplacée. Une municipalité peut remplacer la possibilité de se faire entendre par une consultation écrite, annoncée par un avis public préalable de 15 jours

De ce fait, toute personne intéressée, pourra se faire entendre par écrit avant le 14 juillet 2020, 16h00, soit via le formulaire en ligne disponible au :

www.blueseas.ca/index.php/services/avis-publics envoyé par courriel à dg@blueseas.ca ou par courrier postal. Les questions et commentaires reçus seront mentionnés lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 14 juillet 2020.

Donné à Blue Sea, ce 18^{ième} jour de juin 2020.

Christian Michel
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis 2020-216

10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea (Québec) J0X 1C0

☎ 819 463-2261 🖨 819 463-4345 www.blueseas.ca